

DOSSIER

SMVO : valoriser et recycler vos déchets

Page 8

ACTUALITÉ

Dépollution du site du 25^{ème} RGA

Page 10

CULTURE

Le CLEP fête ses 50 ans

Page 16

COMPIEGNE

N O T R E  V I L L E

JANVIER-FÉVRIER 2010 - N°281 - www.compiègne.fr

2010,
ENTRONS DANS LA NOUVELLE DÉCENNIE !

A wide-angle photograph of the Compiègne Opera House (Opéra de Compiègne) during a performance. The orchestra is seated on the stage, illuminated by spotlights. The audience is visible in the foreground, seated in a grand, ornate theater with classical architectural details like columns and a large dome.

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2009



La polyclinique Saint-Côme se réinstalle sur le Camp Royallieu, après avoir quitté la rue Carnot.



Continental : le Compiégnois vit un drame social.



Le Théâtre Impérial ouvre ses portes.



Sabrina Belkhiri-Fadel, nouveau sous-préfet de Compiègne.



Le quartier de la Victoire fête ses 50 ans.



Anniversaires de jumelages : Huy, Arona, Vianden et Raleigh.



Premiers coups de pioche pour la reconstruction du barrage de Venette et l'iréalisation du bassin d'orages de la rue de l'Oise.



Un 3^{ème} espace Cyber-base ouvre aux Jardins. Accès facilité pour les personnes handicapées.



Compiègne élue ville la plus sportive de France 2009.



Lancement d'un nouveau quartier au Camp de Royallieu.



Le Sénateur-Maire accueille le nouvel archiprêtre.



Disparition du Général Camille Gamache, président du Mémorial de l'Armistice.

LES IMAGES DU MOIS



Défilé de mode sur le thème des Miss France des années folles animé par Frédéric Morlot, à la maison de retraite Saint-Jacques.



◀Téléthon 2009
52 000 euros récoltés à Compiègne !

Le marché de Noël
a apporté la touche traditionnelle
aux festivités de fin d'année.



◀Les personnes âgées
ont partagé le repas de Noël servi
cette année dans les salles
Saint-Nicolas.

Le Père Noël
a distribué des jouets aux enfants
qui avaient préparé des chants à
son intention.



◀Animations et concerts
dans le centre-ville tout au long des
fêtes.

Nicolas Desforges
nouveau préfet de l'Oise est reçu
par le sénateur-maire
Philippe Marini.



◀L'académicien Michel Déon
a rendu hommage à
l'écrivain compiégnois Roger
Judrin dont on célébrait le
centième anniversaire.

La galerie Bayart
installée 17 Cours Guynemer
reçoit le Prix Michel Louis
de l'initiative culturelle.



Mes vœux pour 2010 !



Photo Richard Dugovic

En ces premiers jours de janvier, je souhaite vous adresser mes vœux les plus sincères et chaleureux, pour vous et votre famille, pour Compiègne et pour la France.

En premier lieu, des vœux de bonne santé. Même si l'espérance de vie ne cesse de s'allonger, preuve de l'amélioration régulière de nos conditions de travail, d'hygiène et de soins, la maladie frappe encore trop de nos proches. Aussi ai-je une pensée pour tous ceux qui souffrent dans leur chair. Sans oublier celles et ceux qui connaissent d'autres formes de mal-être, isolés, oubliés, rejetés. N'oublions notamment jamais nos aînés et accordons leur toujours le temps et l'affection qu'ils nous ont consacrés hier.

Puisse aussi en 2010 la solidarité être à l'honneur. La fraternité, troisième pilier de notre devise républicaine, ne doit pas rester un mot vide de sens. Solidaire, c'est donner un peu de son temps, un peu de soi, aux autres, à ceux qui en ont besoin. Aider ses enfants, ses petits-enfants ou un voisin, à faire ses devoirs, réaliser un peu de bénévolat, donner un "coup de main", à un ami ou même à un inconnu. Cela demande un effort personnel. Moins d'égoïsme, plus d'altruisme. Mais ce cercle peut-être tellement vertueux !

On récolte toujours ce que l'on sème ; une société solidaire connaît moins de tensions, de replis, de jalousies, plus de sérénité, de convivialité. La solidarité passe aussi par quelques petits mots ou gestes simples, savoir dire bonjour, merci, aider une personne à traverser la rue, lui céder sa place dans le bus. Cela s'appelle le savoir vivre. Et ça permet de mieux vivre ensemble. Tout simplement.

Mes vœux seront aussi tournés vers notre Cité, Compiègne et son agglomération. L'année qui vient de s'achever a été marquée du sceau de la crise économique. Bien des entreprises ont connu des difficultés et de nombreuses familles sont aujourd'hui touchées par le chômage. Cependant, même si les cicatrices de traumatismes aussi violents que la fermeture de Continental ne sont pas près de s'effacer, notre territoire est attractif et dynamique. Des sociétés s'y créent ou s'y installent régulièrement. Soyez assurés de mon engagement sans faille dans le combat quotidien de nos collectivités pour renforcer notre compétitivité, travailler à notre prospérité et offrir un emploi au plus grand nombre.

Enfin, j'exprime des vœux pour notre pays, la France, engagé courageusement sur la voie de la réforme, de l'adaptation aux exigences d'un XXI^{ème} siècle mondialisé. Par son histoire, sa géographie, sa population, son territoire, sa culture, sa présence sur tous les continents, notre pays occupe incontestablement une place à part dans le concert des nations. Ce n'est pas de l'arrogance que de le dire. Cela témoigne d'une certaine fierté d'être Français. Cela exprime surtout un espoir, une ambition de voir la France retrouver son rayonnement. Il lui faut renforcer son identité et son unité nationales. "Divisée, la France s'égaré. Unie, elle s'élançait" écrivait de Gaulle. Soyons donc unis. Pour écrire ensemble une nouvelle et belle page de notre Histoire.

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise - Maire de Compiègne

"Allô, Monsieur le Maire..."
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 4 janvier et le lundi 8 février entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

Jeudi 28 janvier 2010 à 20h45, pour le quartier Royallieu-Village, à l'Abbaye de Royallieu, salle de Baysier.

S O M M A I R E

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2009	P2	PORTRAIT	P11
LES IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
SOLIDARITÉ	P5	ACTUALITÉ	P14
POINT SUR LES TRAVAUX	P7	VIE PRATIQUE	P15
DOSSIER : SMVO : OBJECTIF PROPRIÉTÉ !	P8-9	CULTURE	P16
ACTUALITÉ	P10		

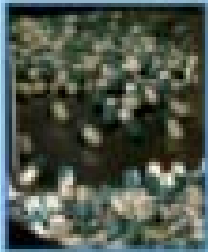
sanofi aventis

L'essentiel c'est la santé.

Sanofi-aventis recherche et développe des médicaments et des vaccins accessibles au plus grand nombre, pour améliorer la vie.



Sanofi-aventis Compagnie
48 route de Chivy, ex Parc - BP 7000
60200 Compiègne cedex
Tél : 03 44 36 46 36 - Fax : 03 44 36 46 46
Email : compagne@sanofi-aventis.com



Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides (comprimés, gélules et poudres).

80% de sa production est exportée vers tous les marchés mondiaux dont les Etats-Unis (agréé FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site www.sanofi-aventis.com

RESTEZ AUTONOME À VOTRE DOMICILE

Vous avez besoin d'aide pour votre toilette, vos repas, vos tâches ménagères...

"Conventionné A.P.A. et P.C.H."
"Conventionné CRAM"

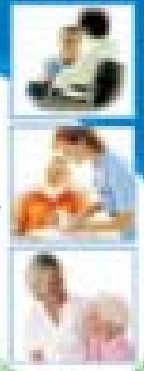
Adhap Services

est là pour vous aider tous les jours de l'année.

Personne téléphonique
7 jours sur 7, 24h/24

Tel. **03 44 36 73 96**

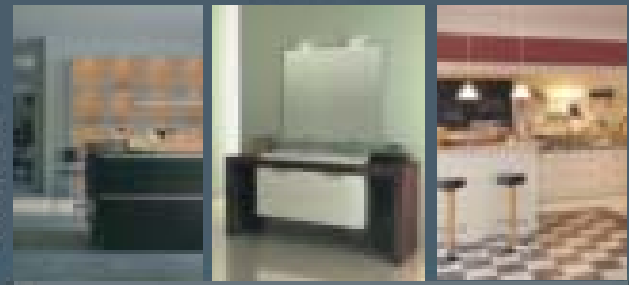
adhap60a@adhapservices.eu



Les cuisines à vivre

CoCoon In

hardy



MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE

C. rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIÈGNE - Tél. : 03 44 86 32 84 - Fax : 03 44 86 31 85

Miele Meubles

GIARDINAU

SIEMENS
MILVE
FRIGIDAIR
BOUILL

MEUBLES • SALONS • LITÉS • DÉCORATIONS

RUGGERI

CRÉATEUR D'AMBIANCE
DEPUIS 1946

SOLDES

sur tout

le magasin*



41 rue Notre-Dame de Bon Secours
60200 Compiègne

Tél. : 03 44 20 11 61 - Fax : 03 44 86 32 83



LABORATOIRE D'AUDITION BENOIT
Le sens de l'écouter



Nous vous informons que
le Laboratoire d'Audition Benoit
a été élu :

Audioprothésiste français de l'année 2009.

20, rue d'Austerlitz | 60200 Compiègne
Tél. : 03 44 86 36 07

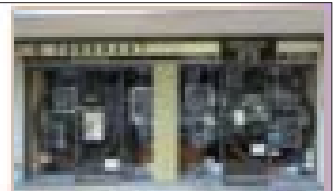


OPTIQUE TOURNANT

03 44 20 13 36

Ouvert du mardi au samedi
de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h

42 bis, rue de Paris
à côté de "La Poste"
60200 COMPIÈGNE



"Les secrets
d'une bonne vue"

SOLIDARITÉ

Spectacle Solidarité pour Noël



Pour qu'aucun enfant ne soit oublié dans la hotte du Père Noël, Anne-Marie Vivé, adjointe au maire déléguée à l'action sociale dans les quartiers et toute son équipe ont, lors de l'opération "Solidarité pour Noël" de décembre dernier, collecté vos dons, jouets, livres, friandises et articles de puériculture. Vos cadeaux seront distribués aux enfants des familles suivies par le CCAS, à l'issue du spectacle qui leur sera offert le dimanche 10 janvier 2010 à la Salle Tainturier, rue de Clamart, à partir de 14h.

Merci à tous d'avoir, cette année encore, soutenu activement cette opération. ■

Venir en aide aux personnes aveugles et mal voyantes

"L'association APICADEV (Association picarde des aveugles et déficients visuels) a pour objet l'aide et l'entraide aux personnes aveugles et malvoyantes, la représentation et la défense de leurs intérêts moraux, matériels, et d'une manière générale, l'amélioration de leur sort, notamment par l'utilisation des lois existantes ou à venir" souligne le président de l'association, Hubert Ossart.

Ayant actuellement son siège à Amiens, l'association devrait s'implanter prochainement dans l'Oise et notamment à Compiègne.

N'hésitez pas à contacter la correspondante de l'association, Brigitte Urbain au 03 44 09 15 98 ou par e-mail : president-apicadev@hotmail.fr www.apicadev.fr ■

Apporter un soutien aux personnes incarcérées

L'Association Nationale des Visiteurs de Prison (ANVP), reconnue d'utilité publique et agréée association nationale de jeunesse et d'éducation populaire, a pour but de soutenir moralement et matériellement les personnes incarcérées ainsi que leurs familles pendant la période de détention, et d'aider les personnes détenues à réussir leur réinsertion sociale lors de leur libération.



"L'objectif du visiteur de prison est de faire prendre conscience, à la personne incarcérée, de ses richesses et de ses manques pour l'accompagner dans un projet d'avenir cohérent et réaliste" précise Jacqueline Barrois, responsable pour l'ANVP du département de l'Oise et présidente de la section de Compiègne.

"Les personnes ayant plus de 21 ans, un casier judiciaire vierge et qui disposent au moins d'une demi-journée par semaine, peuvent si elles souhaitent, s'engager au sein de l'association, contacter l'ANVP Section de Compiègne pour rencontrer des visiteurs de prison et en savoir plus sur la mission qui leur sera confiée".

Il est également possible d'aider l'association et les personnes incarcérées en devenant membre associé ou en effectuant un don pour lequel vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de récupérer 66 % auprès des services des impôts.

Renseignements : Jacqueline Barrois, 1 rue de Bourgogne, 60200 Compiègne
E-mail : anvp.compiègne@orange.fr -
Tél. : 03.44.20.99.42 -
Site de l'association : www.anvp.org ■

Les Nymphes mèneront le bal

Les salles Saint-Nicolas vont se transformer le samedi 27 février en grande salle de bal. Ce soir là, l'association "Au fil du Temps" va en effet permettre aux jeunes filles de la région de Compiègne de vivre une soirée de rêve avec le Bal des Nymphes.

Depuis longtemps, et encore souvent, les bals sont réservés aux adolescents issus de familles illustres ou aisées. Cette fois le rêve est mis à la portée de tous et de toutes par l'association dont l'un des buts est justement de lier les générations. Ainsi au soir du 27 février, à 20 heures, une vingtaine de jeunes filles venues des communes de l'agglomération vont ouvrir ce bal au bras de leur cavalier. Ce sera parfois un fiancé, parfois un

ami, ou encore leur père. La touche musicale, indispensable, sera apportée par l'ensemble Col'Legno dirigé par Alain Remy. Comme il se doit, robes longues et costumes de soirée seront de rigueur et le public pourra accompagner ces vingt jeunes couples. Et si les entrées seront payantes pour le public, l'association a souhaité qu'elle soit gratuite pour ces nymphes d'un soir et leurs accompagnateurs. ■

Un chèque de 76 000 euros pour l'ADAPEI 60

En 2009, l'Opération Brioches, organisée essentiellement dans le Compiègnais par l'ADAPEI de Compiègne, a rapporté 15 638,47 euros ; 2700 brioches ont été distribuées à cette occasion.



Un chèque de 76 000 euros est remis à la présidente de l'ADAPEI 60.

Lors d'une réception amicale qui a permis de réunir l'ensemble des bénévoles et de les remercier pour leur engagement, un chèque de 76 000 euros, fruit des trois dernières Opérations Brioches, a été remis à Madame Cabanne, présidente de l'ADAPEI 60. Cette somme permettra notamment d'équiper le foyer occupationnel de Pont Sainte-Maxence de stores extérieurs, le CAT de Méru d'un terrain de boules et d'ordinateurs, de doter le CAT de Longueil Sainte-Marie d'un véhicule supplémentaire, d'équiper l'appartement du Service d'Accueil médico-social pour jeunes personnes handicapées en mobilier, et d'acheter un barbecue pour la Maison d'Accueil Spécialisée La Clarée. ■

Opération "Mimosa"

Le Lions club de Compiègne Impériale organise les 22 et 23 janvier de 9h à 20h une vente de mimosa dans le hall d'entrée de Monoprix en centre-ville et dans la galerie marchande de Carrefour Venette.

Le bénéfice de cette vente sera intégralement versé à des associations de non-voyants du Compiègnais, en particulier pour l'achat d'un chien d'aveugle. ■

Concert "Enfants et Santé Oise-Aisne"

Jean-Michel Latscha, pianiste concertiste et administrateur de la Fédération "Enfants et Santé" interprétera des œuvres de Beethoven, Schumann et Chopin, le mercredi 27 janvier à 20h30 aux salles Saint Nicolas.

Lors de cette soirée, Jean-Michel Latscha présentera la création de l'association régionale "Enfants et Santé" Oise-Aisne, affiliée à la Fédération nationale, reconnue d'utilité publique.

"Enfants et Santé" a été créée en 1995 dans le but de combattre l'injustice du destin que sont les cancers et les leucémies des enfants et des adolescents, et en particulier d'assurer le financement de travaux de recherche, "Guérir plus et Guérir mieux". Elle a par ailleurs été, pendant cinq ans, déclarée "Action nationale" des Lions Clubs de France.

Entrée libre. ■

Centre Hospitalier

Du 7 janvier au 13 février, le centre Hospitalier de Compiègne participe à la 21^{ème} édition des Pièces Jaunes. Pour aider cette opération en faveur des enfants hospitalisés, vous êtes invités à venir déposer dans le hall de l'hôpital vos pièces ou tirelire disponibles dans les bureaux de Poste.

Du 4 janvier au 26 mars 2010, le Centre Hospitalier de Compiègne vous propose une exposition d'aquarelles de Noëlle Herrenschildt. Cette exposition en plein air est constituée de 65 panneaux reproduisant les œuvres de l'artiste accompagnées de témoignages écrits. La scénographie reprend la chronologie du livre édité chez Gallimard et intitulé "L'Hôpital : à la vie, à la mort..."

Autour de soi

Institut - Spa

Vous propose détente et bien être avec :

CINQ MONDES

SPIN FARMER

"Produits de beauté de qualité"



"Tous les sens ont du plaisir"

SPA

"La philosophie italienne"

ANNAYAN

"Science et raffinement"

1 rue Henri de Seroux (face au château)
60200 COMPIÈGNE

03 44 36 00 27

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h

(uniquement sur rendez-vous de 9h à 10h)

Les Jardins de Cybèle

Accueillir la Vieillesse, Créer la Vieillesse

Résidence
médicalisée pour
personnes âgées
dépendantes
et unité
spécialisée
Alzheimer



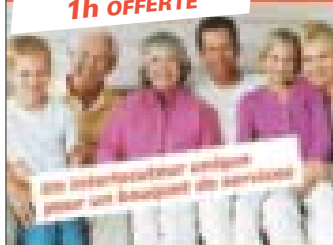
Tel : 03 44 83 88 88

Rue du 14 juillet 60280 Margny-les-Compiègne

AGE D'OR SERVICES

Compiègne

OFFRE DÉCOUVERTE
Pour 4h de travail
1h OFFERTE



Rejoignez nos 27000 clients, appelez le :

03 44 44 01 01



LITSALONS

Centre REGIONAL DE LA LITERIE



VELDA



TIBICA

*Bye Bye la crise,
Les prix doux sont arrivés !*

SOLDÉS

-20% **-30%**

du 6/01/2010 au 10/02/2010

-40% **-50%**



CANAPÉS LITS
MEUBLE
DÉCORATION
BERGÈRES
LITS GIGOGNE
LITERIE FIXE ET ÉLECTRIQUE
BANQUETTES
TÊTE DE LIT

1, rue Notre Dame de Bon-secours - Centre ville de Compiègne - face Parking Beauvillain

COMPIEGNE - 03 44 20 62 62

POINT SUR LES TRAVAUX

QUARTIERS

Les aménagements dans Les Avenues



Christine Brault et Régis de Montgolfier, conseillers municipaux délégués pour le quartier Saint-Lazare.

Voirie

Rue Saint-Lazare, la chaussée a été partiellement rénovée face à la Maison de l'Europe et les pavés de l'îlot central ont été repris. Rue des Acres, une bouche incendie a été installée.

La sente piétonne du Rond Royal a par ailleurs été réaménagée avec quelque 28 tonnes de cailloux.

Un accord a été négocié avec la Société Chanvin, rue de Bournonville, afin d'installer un abribus, en partie sur le terrain privé

de cette entreprise. Cette installation devrait intervenir après la réalisation de la clôture de ce terrain.

En accord avec l'Office National des Forêts, les services de la Ville ont pris en charge le nettoyage du **Parcours du Cœur** et la Communauté d'Agglomération de la Région de Compiègne a financé les supports des plaques signalétiques. Le matériel sera installé dès réception.

Patrimoine et Bâtiments communaux

À la Maison de l'Europe, des travaux de remise en état ont été effectués dans le courant de l'été 2009, dans la maison du gardien.

Le vitrail de la Chapelle Saint-Lazare, donnant sur la rue Saint-Lazare est en cours de fabrication. Ce travail a été confié à l'Association Jeunesse et Arts Médiévaux pour remplacer le mur en briques disgracieux. La conception de ce vitrail est l'œuvre de Raymond Vault.

Le coût global des travaux est estimé à 28 000 euros TTC.

Le gîte jacquaire situé sous la chapelle pour les pèlerins de Saint-Jacques fonctionne à la grande satisfaction des visiteurs. L'association a reçu près de 200 pèlerins au

cours de la dernière saison, et environ 700, depuis sa création en 2005.

Urbanisme

Le 25^{ème} R.G.A.

Les travaux préparatoires à la dépollution du site se poursuivent actuellement.

La dépollution proprement dite devrait intervenir, à compter de la mi-janvier pour une durée de 9 mois.

Dans l'immédiat, les riverains proches du terrain ne semblent pas concernés par ce projet et aucune évacuation n'a été envisagée.

Toutefois, en fonction des dangers potentiels éventuels qui pourraient se révéler sur ce terrain, des mesures de protection seraient prises en faveur de la population et principalement des habitants du quartier Hirschauer ainsi que des promeneurs dans la forêt.

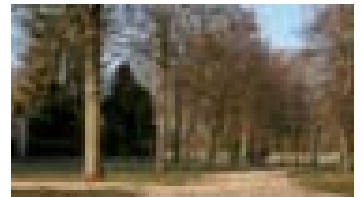
Une communication sera faite par les services de l'Armée et par la ville au cours d'une réunion qui se tiendra le 12 janvier à 20h30 à la Maison de l'Europe. [lire page 10] **Siège de l'Office National des Forêts**

Le siège de l'O.N.F. s'installera à partir d'octobre 2012, sur un terrain de 25 000 m², sur le site du champ de manœuvres.

L'acte d'acquisition devrait être signé au mois de février prochain. Cette implantation concerne environ 250 agents.



Rue Saint-Lazare, la chaussée a été partiellement rénovée.



La sente piétonne du Rond Royal a été réaménagée.



À la Maison de l'Europe, des travaux ont été effectués.

Un nouveau clapet de 52 tonnes pour le barrage de Venette

Le 17 novembre dernier, les Compiègnais ont pu assister à un spectacle impressionnant dont le théâtre fut l'Oise. Un clapet de 52 tonnes a été posé sur le nouveau barrage de Venette : une étape spectaculaire et symbolique.



Un clapet de 52 tonnes a été posé sur le nouveau barrage de Venette.

La reconstruction du barrage de Venette, dont les travaux ont débuté en avril 2009 vient de passer une phase décisive avec la pose d'un nouveau clapet permettant son fonctionnement. Ce chantier sous maîtrise d'ouvrage de Voies Navigables représente un investissement de 12,5 M d'euros financés à 50 % par les régions Ile-de-France et Picardie et le département de l'Oise. Ce

chantier est soutenu par le plan de relance du gouvernement.

La reconstruction de ce barrage était devenue indispensable à la bonne gestion de l'Oise assurant un fonctionnement plus sûr et automatisé de la ligne d'eau, nécessaire au développement du trafic fluvial (3,5 M tonnes en 2008) avant la construction du

canal Seine-Nord Europe.

Le nouveau barrage automatisé de Venette est constitué de trois passes hydrauliques, dont deux navigables de 31 mètres et une plus réduite, appelée pertuis, de 12 mètres de long.

Les travaux programmés sur deux années, hors période de crue hivernale, sont réalisés à l'abri de batardeaux (enceinte étanche située au milieu de l'Oise permettant la réalisation "à sec" des travaux).

Chaque passe navigable est équipée d'un unique clapet actionné par des vérins et composé de deux éléments de 26 tonnes dont les dimensions sont impressionnantes 6,00 m x 16,20 m. Ce clapet est mis en place par voie nautique à l'aide d'une grue. Le 17 novembre dernier, la grue a soulevé chaque élément du clapet pour assurer la mise en place, à l'intérieur du batardeau. Les deux éléments ont ensuite été solidarifiés pour former un clapet monobloc, puis équipés de deux vérins de manœuvre dans les jours qui ont suivi. La mise en service du barrage est prévue en 2011.

Ces barrages modernes permettent de sécuriser les conditions d'exploitation et de maintenance et également de rétablir la continuité piscicole grâce à la construction de passes à poissons (ouvrage permettant aux poissons de franchir les barrages et de remonter les cours d'eau). ■

La "petite hutte" du Clos Pompadour s'offre une cure de jouvence



La "petite hutte" du Clos Pompadour entièrement rénovée.

L'ancienne maison de gardien située dans l'enceinte du Tennis Club Pompadour a récemment fait l'objet d'une rénovation de qualité, réalisée conjointement par les services techniques de la Ville et des entreprises. Ravèlement complet de la façade en pierre, création d'une allée pavée, rénovation des peintures intérieures et extérieures, mise aux normes électriques, réfection de la salle d'eau et des sanitaires, installation d'une chaudière au gaz de ville et révision de la toiture ont permis de redonner un véritable coup de jeune à ce bâtiment qui accueille désormais le club "Compiègne Sport Cycliste", et qui est le seul reste du château de Madame de Pompadour... ■

DOSSIER



La ligne de tri du centre de Villers Saint-Paul. Les agents procèdent à une vérification des arrivages

SMVO : VALORISER ET RECYCLER VOS DÉCHETS !

265 communes,
435 000 habitants, le Syndicat
Mixte de la Vallée de l'Oise
valorise quelques
145 048 tonnes de déchets.
Déchets triés, collectés,
transportés, transformés :
objectif propreté atteint avec
93 % de déchets valorisés !

Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise a été créé en 1996, sous la présidence de Philippe Marini, pour assurer l'élimination des déchets ménagers des 265 communes membres. Chaque jour les 435 000 habitants du SMVO trient chez eux leurs déchets qui sont collectés en porte-à-porte ou apportés en déchetterie. Les différents déchets sont ramassés régulièrement par des camions poubelles compartimentés qui vont décharger leurs différents contenus dans les quais de transfert du SMVO qui est en charge de l'acheminement et de la valorisation de ces matières.

➤ Le transport ferroviaire des déchets



Chaque année, le SMVO transporte vers le centre de tri de Villers-Saint-Paul 17 185 tonnes de déchets triés. La plupart de ces déchets y sont acheminés par train (87 %). Le transport des déchets par voie ferrée s'est imposé comme le moyen le plus efficace et le plus respectueux de l'environnement. Chaque année, le transport par train est de plus en plus important. Le réseau VERDI (Valorisation Et Recyclage des Déchets en Intercommunalités) est constitué de 5 quais de transfert répartis sur tout le territoire. Les camions viennent y vider

leurs bennes dans des caissons de couleurs différentes - caissons jaunes pour la collecte sélective, caissons oranges et bleus pour les ordures ménagères et les encombrants incinérables. Tous les déchets sont ensuite transportés par le train pour éviter la circulation de camions sur l'ensemble du territoire.

A Villers Saint-Paul, sur la plateforme ferroviaire du centre de traitement principal, les wagons de déchets ménagers sont acheminés via les 5 quais de transfert. Les caissons sont alors repositionnés pour être acheminés vers les différentes entreprises de recyclage. Ainsi, les Journaux Revues Magazines sont transportés par train jusqu'à Golbey (Vosges) où se situe l'usine de recyclage Norske Skog. Les mâchefers, résidus de la combustion des ordures ménagères qui servent aux sous couches routières sont aussi acheminés par le train jusqu'à la plateforme de maturation MRVO (EUROVIA) à Saint Leu d'Esserent.

Chiffres clés 2008 :

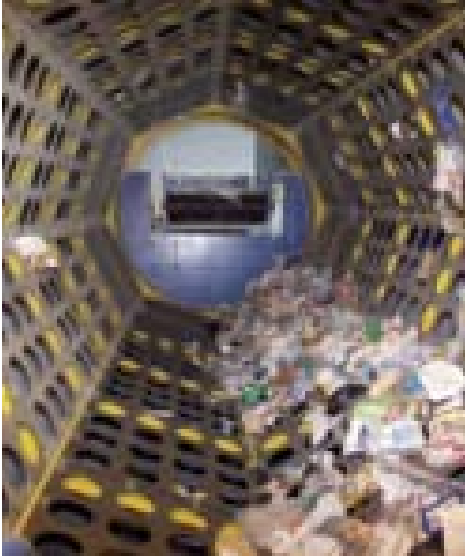
4 000 wagons
12 500 caissons oranges (ordures ménagères), jaunes (collecte sélective) et bleus (encombrants incinérables venant des déchetteries) sont déchargés à Villers Saint-Paul, soit une moyenne de 40 caissons par jour.
1 train VERDI circule chaque jour sur les voies ferrées.

➤ Villers Saint-Paul : le fleuron écologique du SMVO

Le centre de tri

Le centre de tri permet de recycler les déchets des habitants du territoire du SMVO, issus de la collecte sélective des ménages, organisée en porte à porte sur tout le territoire de l'Arc et sur l'ensemble des communes adhérentes au SMVO. Il reçoit l'ensemble des emballages ménagers et journaux/revues/magazines issus des collectes sélectives réalisées sur le territoire du SMVO.

“ Le SMVO valorise quelques 145 048 tonnes de déchets. ”



Le tromel est une centrifugeuse qui permet de séparer les différents déchets des contenants jaunes avant de les mettre en balles et de les envoyer vers les filières de valorisation.

Ramassés séparément du reste des déchets, ces produits pré-triés par les habitants y subissent un tri mécanique complété par un tri manuel sur deux chaînes de tri en bi-flux qui permet l'affinage des flux. Chaque matériau y est séparé selon sa nature (acier, aluminium, carton, PET, PEHD (plastique), briques alimentaires, journaux/magazines...). La méthodologie appliquée est conforme à la dernière norme Eco-Emballages. Cette opération permet de contrôler la qualité des flux en sortie de chaîne en analysant de façon précise un échantillon de produits. Si la qualité n'est pas suffisante, c'est-à-dire si le taux d'impuretés dépasse le seuil fixé, le lot entier retourne sur la chaîne et suit à nouveau le processus.

Les matières premières secondaires, conditionnées en balles, sont ensuite expédiées par le train, pour les Journaux Revues Magazines vers Norske Skoge à Golbey dans les Vosges, pour y être recyclés en papier journal et par camions, pour les emballages vers les filières de recyclage dédiées, via SITA Négoce, où ils seront utilisés dans la fabrication de nouveaux produits.

Le Centre de traitement principal

La valorisation énergétique par incinération est complémentaire au recyclage et au traitement organisés au centre de tri et dans les 22 déchetteries du réseau VERDI.

Les déchets non recyclables, en fin de vie, possèdent un potentiel énergétique appelé "pouvoir calorifique inférieur" libéré lors de leur combustion. La valorisation énergétique consiste à extraire des déchets leur pouvoir calorifique, pour produire de l'énergie thermique et électrique. Les déchets jouent le rôle de carburant solide lors de la réaction de combustion qui s'opère dans les fours.

Dans le contexte de raréfaction des énergies fossiles et de la hausse du prix de l'énergie, il est important de développer cette ressource énergétique [5 tonnes de déchets = 1 tonne de fuel].

Cette valorisation énergétique par incinération est reconnue

par la Directive Cadre Déchets adoptée, le 19 novembre 2008, par le Conseil de l'Union Européenne, une ambition européenne de voir progresser toute forme de valorisation des déchets.

Le Centre de Valorisation Énergétique est exploité sous forme de Délégation de Service Public par ESIANE (SITA).

Le site de Villers Saint Paul rejoint ainsi le "top ten" des sites classés en haute performance énergétique parmi le parc d'environ 125 installations en France. Au total : en 2008, 68 375 MWh d'électricité et 54 486 MWh de chaleur ont été exportés par le centre de valorisation énergétique, soit un total de 122 861 MWh, ce qui correspond à la consommation moyenne en énergie de 33 000 foyers.

Les déchetteries du réseau VERDI

Les 22 déchetteries du réseau VERDI ont été aménagées pour spécifiquement recevoir les déchets encombrants des particuliers (Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques), les "monstres" (bois, gravats, ferraille...), les déchets verts (produits de tonte, d'élagage, branchages) et les déchets ménagers spéciaux ou toxiques (huiles, solvants, peinture, piles, batteries...). Depuis 2006, les déchets d'amiante (5 déchetteries, 1 jour par mois) et les seringues usagées sont collectés en déchetteries VERDI. Ces déchets, dont il est très difficile de se débarrasser pour tout un chacun, sont désormais collectés dans les déchetteries ce qui contribue à limiter les dépôts sauvages.

Celles-ci sont réparties sur l'ensemble du territoire du SMVO, la plus grande partie des habitants se trouvant ainsi à moins de 10 minutes de trajet en voiture d'une déchetterie.



Le centre de valorisation de Villers Saint-Paul.

Ordures - Collecte des déchets ménagers

La collecte des déchets ménagers et des déchets verts s'effectue le soir excepté pour le secteur du Petit Margny qui est collecté le matin.

- **Logements individuels** (zones 1 et 2) : sortir les sacs pour 19h30, collecte à partir de 20h00.
- **Zone 1 : Quartiers Saint-Lazare, Avenues, Veneurs, Sablons, Acacias, Victoire, Maréchaux, une partie de Royallieu village :**
 - Lundi soir : ordures ménagères + emballages recyclables (sacs jaunes) + déchets verts (sacs biodégradables)
 - Jeudi soir : ordures ménagères + journaux/magazines (sacs bleus)
- **Zone 2 : Quartiers Bellicart, Jardins, Capucins, St Germain, Puy du Roy, Clos des roses, Pompidou et seconde partie de Royallieu village :**
 - Lundi soir : déchets verts (sacs biodégradables)
 - Mardi soir : ordures ménagères + emballages recyclables (sacs jaunes)
 - Vendredi soir : ordures ménagères + journaux/magazines (sacs bleus)
- **Centre ville :** Sortir les sacs pour 19h, collecte à partir de 19h30
- Du lundi au samedi : ordures ménagères
- Lundi soir : déchets verts (sacs biodégradables) + emballages recyclables (sacs jaunes)
- Jeudi soir : journaux/magazines (sacs bleus)
- **Petit-Margny :** sortir les sacs la veille pour 20h, collecte entre 5h et 13h
- Mardi matin : ordures ménagères + emballages recyclables (sacs jaunes)
- Mercredi matin : déchets verts (sacs biodégradables)
- Vendredi matin : ordures ménagères + journaux/magazines (sacs bleus)

N'hésitez pas à contacter les messagères du tri de l'Agglomération de la Région de Compiègne si vous avez un doute sur votre zone. Si le jour de collecte a lieu le 1^{er} janvier, 1^{er} mai ou le 25 décembre, la collecte sera reportée au lendemain.

Collecte des encombrants

Le ramassage des encombrants peut s'effectuer en porte-à-porte (pour les personnes ne pouvant se déplacer à la déchetterie) :

Prenez rendez-vous auprès du numéro vert gratuit
0 800 779 766

Pour certains collectifs de Compiègne, la collecte des encombrants se fait à jours fixes. Le détail de ces ramassages est accessible sur le site internet de la ville :

www.compiègne.fr/vivre/dechetteries.asp

Ou renseignez-vous auprès des messagères du tri au :
03 44 40 76 33

En centre ville, ramassage des cartons des commerçants du mardi au vendredi de 12h00 à 14h00 et de 19h30 à 21h30. Ils doivent être pliés et attachés.

Les encombrants doivent en priorité être apportés dans les déchetteries du réseau VERDI du SMVO. Rens: 0 800 60 20 02

- **Déchetterie de Compiègne NORD**
50, route de Choisy, ZI NORD
- **Déchetterie de Clairoux**
ZA la grande couture, RD 142
- **Déchetterie de Verberie** : Route de Saint Sauveur, lieu dit "la main fermée"
- **Déchetterie ZAC de Mercières**
12 chemin de Mercières
- **Déchetterie de Longueil Ste Marie**
route départementale 26 en direction de Canly

Une taxe d'enlèvement des ordures ménagères stable !

Depuis 2006, le taux de cette taxe est en diminution passant de 9% à 8,85% pour atteindre en 2008 8,70%.

Depuis 2 ans, la taxe reste stable et le restera encore en 2010.

La contribution de l'ARC au SMVO représente 3 720 404 euros et n'augmentera que de 0,9 % en 2010. Ce financement permet, avec les participations des autres agglomérations, d'éliminer et de valoriser vos déchets ménagers.

ACTUALITÉ

Projet d'échange européen «eTwinning-Comenius» sur le thème du développement durable au lycée Pierre d'Ailly

Après le Plan de Déplacement des Jeunes initié en 2006 et renouvelé le 7 décembre dernier lors de l'ouverture du Sommet international de Copenhague par une 9^{ème} journée "Venir au lycée sans voiture", quatre professeurs du lycée Pierre d'Ailly lancent un projet d'échange européen sur le thème du développement durable.



Le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique, au cœur d'une exposition présentée par les lycéens de Pierre d'Ailly.

"L'objectif de ce projet «eTwinning - Comenius» est de sensibiliser les élèves à des problèmes d'actualité en matière d'environnement tout en développant leurs compétences linguistiques et en favorisant les échanges européens" soulignent Lydie Corée, Bénédicte Shawky-Milcent, Franck De Filippis et Luc Riberolle, respectivement professeurs d'anglais, de français, de sciences de la vie et de la terre, et d'histoire-géographie au lycée Pierre d'Ailly. "Par le biais de messages électroniques, les élèves de seconde 1 de Pierre d'Ailly pourront ainsi échanger des informations en anglais en ce qui concerne le réchauffement climatique, les transports alternatifs, le tri des déchets... avec des lycéens de plusieurs pays européens (Grèce, Espagne, Portugal, Roumanie...)"

Cette opération entre dans le cadre d'un vaste programme autour du développement durable mené par le lycée compiégnais.

Faisant suite au Plan de Déplacement des Jeunes, démarche innovante d'écomobilité scolaire reconnue par l'ADEME, les élèves du lycée ont présenté pendant la durée du Sommet de Copenhague, une exposition sur le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique et ont récemment participé à une visioconférence sur les biocarburants au Centre Régional de Documentation Pédagogique d'Amiens. Un projet de mise en place du tri du papier dans les salles de classes du lycée, avec des mesures pour réduire la consommation de papier, est parallèlement à l'étude. ■

Guynemer s'engage dans l'Agenda 21

Les sept-cents élèves du collège de l'Institution Guynemer ont consacré une journée à l'environnement dans le cadre de l'Agenda 21 scolaire, opération engagée dans un contrat de trois ans avec le Conseil général.



Les élèves de l'Institution Guynemer ont consacré une journée à l'environnement.

"Cette journée est consacrée au développement durable au travers de quatre thèmes traduits dans des ateliers répartis selon les classes" explique Arnold Desaintjean, coordonnateur de l'éducation sur le développement durable.

Ainsi les classes de sixième ont planché sur la biodiversité avec la collaboration des messagères du tri de l'ARC et l'ONF.

Les élèves de cinquième se sont intéressés à l'alimentation et la solidarité avec les associations Artisans du Monde et les Restos du Cœur ainsi qu'avec des agriculteurs.

Ceux de quatrième ont étudié la sécurité au sein de l'établissement en liaison avec les Pompiers du Cdiss.

Les classes de troisième quant à elles se sont passionnées pour le transport, la

pollution de l'air avec la Sicae, Atmo Picardie et la Police nationale.

Arielle François, élue municipale déléguée à l'écologie, a présenté aux élèves de 4^{ème} la gestion écologique des espaces verts de la ville de Compiègne, et montré un film sur les bassins d'orages, mis en œuvre par l'ARC dans le Compiégnois, afin de lutter contre les inondations dues aux épisodes orageux violents. Ces bassins permettent de dépolluer les eaux de ruissellement avant rejet dans l'Oise.

Deux autres journées sont déjà programmées, l'une en mars et l'autre en mai prochains. Ces journées permettront aux élèves de passer à l'action sur les mêmes thématiques en faisant des propositions concrètes. ■

Le 25^{ème} RGA dépollué

Le 18 janvier commence l'opération de dépollution du site du 25^{ème} RGA. Après ce minutieux travail assuré par l'armée, les terrains seront viabilisés et aménagés afin de créer un nouveau quartier d'habitations.

C'est le Ministère de la Défense qui va procéder à la remise en état du terrain du 25^{ème} RGA dès le 18 janvier et pour une durée estimée à neuf mois. En effet, ce site occupé autrefois par l'armée servit de zone de stockage. Un certain nombre de munitions ou d'engins explosifs peuvent avoir été accumulés dans le sous-sol. Aujourd'hui il est impératif de les éliminer avant de procéder au nouvel aménagement du site.

L'étude de sécurité, qui a déjà été réalisée, a effectivement révélé la présence de munitions provenant d'anciens stockages « non tirées non armées », ce qui élimine le risque de déclenchement par choc. Cependant, tous ces résidus militaires doivent être soigneusement retirés du sol. L'armée a passé un marché avec l'entreprise CARDEM, spécialiste dans le domaine. Tous les points contenant des éléments ferreux ont déjà été identifiés. L'entreprise va alors procéder à leur élimination et sondera l'ensemble du sol sur une profondeur de 10 mètres. Le principe de précaution va également être appliqué. Il soumet l'Armée à définir un périmètre de sécurité pour protéger les habitations et les personnes. La zone définie s'étend vers la forêt sur une bande de 267 mètres dans les parcelles de l'ONF qu'il sera interdit de franchir.

Les habitations du quartier Hirschauer seront protégées par des ouvrages de protection avec zone de dégagement, il s'agit d'équipements adaptés placés par l'entreprise spécialisée assurant le déminage. A ce jour, il est envisageable de n'avoir recours ni à la fermeture des voies de circulation, ni à l'évacuation temporaire des habitations.

Afin d'informer avec précision la population proche du périmètre de sécurité, une réunion d'information organisée par la Mairie rassemblera l'Armée, la Préfecture, la société CARDEM et l'ONF afin de répondre à toutes les questions. **Rendez-vous le 12 janvier à 20h30 à la Maison de l'Europe.** ■



■ Zone à dépolluer interdite à toute personne

■ Zone d'habitations protégées

■ Zone forestière de dégagement, sécurisée à ne pas franchir

PORTRAIT

Emile Dubrenat, humaniste avant tout, et désormais un heureux retraité

Il vient de faire valoir ses droits à la retraite, mais son activité reste débordante et toujours tournée vers l'aide à ceux qui subissent les difficultés de la vie. Et pour tous, les mots d'humanité et de dévouement s'attachent à Emile Dubrenat.



"On reconnaît la valeur d'une équipe au travers de la valeur de son chef". La devise sied parfaitement à Emile Dubrenat.

Né à Haïti au cœur d'une famille chrétienne et modeste, il effectue ses études au sein d'écoles congrégationnistes et envisage tout naturellement d'entrer au Grand séminaire. Mais c'est en France que le destin d'Emile Dubrenat va se jouer. Des études théologiques à l'abbaye de Melleray près de Nantes lui font découvrir la vie monastique des cisterciens. "Mon objectif était, à mon retour en Haïti, de servir les oubliés de la vie particulièrement dans le milieu rural" confie Emile Dubrenat. Avant cela, et avant de pro-

noncer ses vœux, il profite d'un moment sabbatique pour préparer un BAC de technicien agricole. "Dans ce centre, on formait également des économes de collectivités. Monique, ma future épouse était dans ce cas. Dès qu'elle est arrivée en mai 1973, ce fut le coup de foudre et nous nous sommes mariés un an plus tard". Emile Dubrenat se fait embaucher en qualité de maître d'internat au lycée Félix-Faure de Beauvais. "Je suis resté trois ans "surgé" de la section enseignement agricole de cet établissement. Mais entre-temps mon épouse a trouvé du travail à l'IMP de la Faisanderie et nous avons pris un logement dans le quartier de Royallieu". Avec des moyens limités, Emile Dubrenat a recours chaque jour à la méthode du "stop" pour se rendre à Beauvais, à son travail. "Un jour, c'est le directeur général du Home de l'enfance de l'époque qui m'a pris à son bord et m'a proposé de venir travailler avec lui".

Emile Dubrenat passe le concours d'entrée à l'Institut Régional de Formation d'Éducateur à Paris et dans la lancée son diplôme d'éducateur spécialisé. Quatre ans plus tard, il enchaîne avec un concours d'entrée à la DASS et devient éducateur départemental affecté à la Circonscription de Compiègne. Il est nommé en 1988 à la

tête de la Circonscription d'interventions sanitaires et sociales de Compiègne et en 2007, responsable de la Maison de la Solidarité et des Familles. "J'ai sans cesse travaillé dans l'esprit de ne laisser personne au bord de la route" précise cet humaniste qui affirme modestement : "pour bien servir les autres, il faut être bien entouré et être bien dans sa peau. J'ai toujours attaché beaucoup d'importance à la gestion des équipes et au fait de travailler dans la confiance". Près de cinquante personnes ont ainsi œuvré sous la houlette d'Emile Dubrenat.

"Ne laisser personne au bord du chemin"

"L'écoute des autres, prendre en considération les problèmes humains dans l'objectif de lutter contre l'exclusion. Ce fut ma ligne de conduite mais j'avoue que ce ne fut pas toujours évident car on a de plus en plus affaire à des personnes qui estiment avoir plus de droits que de devoirs" affirme Emile Dubrenat qui a su traduire ses qualités d'humaniste : "Il faut faire comprendre que la mission principale d'un service social est de prendre en charge, puis de passer de l'assistance au contractuel, pour permettre à tout un chacun de retrouver sa dignité humaine".

En juin 2008, Emile Dubrenat reçoit une

juste distinction sous la forme de la croix de chevalier dans l'ordre national du Mérite. "Cette récompense revient à toute l'équipe qui m'a entouré depuis vingt ans" confie Emile qui va profiter de sa retraite pour poursuivre son action. "Je resterai dans la sphère humaine au travers du bénévolat. J'ai déjà été fort sollicité par divers organismes, mais je ferai mon choix à ma convenance. Je vais aussi consacrer davantage de temps à ma famille. Toutefois, je ressens un petit pincement au cœur face au fait de quitter les gens qui m'entouraient, les collègues et les usagers qui m'ont adopté" reconnaît Emile Dubrenat.

Ce dernier n'a pas attendu cette retraite méritée pour préparer un Master à l'université de Lille 3. "C'était une petite touche finale pour me faire plaisir et faire travailler mes méninges" explique Emile Dubrenat. Il a ainsi obtenu un master en sciences humaines et sociales avec l'option de la Sociologie de Gestion des organismes sociaux.

A l'occasion de son départ à la retraite, ses collègues, les partenaires institutionnels ainsi que les autorités départementales et locales lui ont rendu un grand hommage de reconnaissance lors d'une réception amicale et émouvante. Au regard du chemin parcouru, bravo Emile et bonne retraite ! ■

INTERNET, pourquoi pas vous !

Pertinence est là pour vous aider pas à pas dans cette nouvelle aventure informatique.

03 44 42 31 18 - 06 33 18 90 34

PERTINENCE Entreprise - 6, rue de Vermentou 60200 Compiègne

Restaurant *L'endroit*
Cuisine gastronomique

14 rue des Pâtisseries - Compiègne
à 20 mètres de l'Hôtel de Ville
Tél : 03 44 40 83 38

Nos menus
Formule Gourmande 18€50
Menu Gourmand 23€90
Et la carte pour laisser cours à vos envies

Pour fêter leur première bougie
Alexandra et Sébastien
vous offrent une coupe
de champagne
sur présentation de ce bon
Offre valable du 25/01 au 30/01/10

Riche & Sébastien
MATÉRIELS ET FOURNITURES POUR L'INDUSTRIE ET LE BATIMENT

157, rue de la République - 60280 CLAIROIX
☎ 03 44 90 47 47 - Fax 03 44 90 47 49
E-mail : contact@riche-et-sebastien.fr

Notre salle d'exposition
"Au Fil de l'Eau"

Nos horaires d'ouverture
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h45 à 17h30



ARG SAREGE FIDETA

www.sarege.com

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Annie DUCET-POULAIN

Certifiée ISO 9001

Immeuble de l'Hyperion - Carrefour Jean Monnet - COMPIÈGNE
Tél. : 03 44 86 42 33

Courriel : compiegne@sarege.com



L'EDEN DISCO à COMPIÈGNE

Ouvert tous les jeudis, vendredis, samedis à partir de 22h
Tous les jeudis de 20h à 2h (sauf le 2^{ème} du mois)

Cours de SALSA
Soirée SALSA Vendredi 8 janvier

TOUS LES SAMEDIS SOIRS

*on danse le disco des années 80
avec D'Y*

Ambiance généraliste :
musique actuelle et aussi zouk, funky, rock, slow, latine

Réservation au 03 44 85 12 69

19, rue des Cordeliers - Compiègne - www.lidodancing.com



ESER

et toute son équipe
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour l'année 2010



DECOR & MAISON SOLDES :

Du 06 janvier au 10 février 2010

TOUT LE STOCK EST HORS T.V.A. !

Meubles, canapés, fauteuils, chaises, lampes,
miroirs, cadres, rideaux...

19 rue des Cordeliers
22 rue du président Sorel

Tél : 03.44.36.35.35 60200 COMPIEGNE www.decor-maison.eu

BÂTIMENT
GÉNIE CIVIL
OUVRAGES D'ART



- Impasse François Jacob - BP 40286
60612 LA CROIX ST OUEN cedex
☎ 03 44 37 13 70 - Fax 03 44 86 19 41
- 16, rue Gustave Eiffel - 60000 BEAUVAIS
☎ 03 44 14 30 00 - Fax 03 44 14 30 01
- Immeuble KEREON rue Mathias Sandorf
80440 BOVES
☎ 03 22 22 00 38 - Fax 03 22 22 00 40



- DUMEZ PICARDIE
ZI La Chapelle
Rue H. Becquerel - 80202 PERONNE cedex
☎ 03 22 83 50 60 - Fax 03 22 83 50 66



- DEHE CONSTRUCTION
508, chemin des Prêtres
BP N°90051 - 60402 NOYON cedex
☎ 03 44 44 17 70 - Fax 03 44 09 14 83

Ménage,
garde d'enfants,
entretien du jardin,

Vivez autrement !

repassage

baby-sitting

courses

préparation des repas

aide aux personnes âgées

50%
de réduction



Solutia Compiègne
Jean-François Vercella : 06 29 76 31 37
du lundi au samedi de 9h à 19h

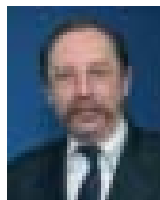
Possibilité de prise en charge
dans le cadre de la PAJE et de l'APA

www.solutia-domicile.com

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Et si la crise s'avérait être source d'espoir pour demain ?



Nous traversons une période difficile, personne ne peut le nier, cette crise est bien réelle, financière, économique, mais aussi morale.

Nous sommes au début d'un nouveau siècle, à la fin de la génération dite "d'après guerre" où nous voyons apparaître une nouvelle géométrie du monde économique (Chine, Inde, Brésil, etc) et un modernisme galopant, il eut été surprenant qu'il ne faille remettre quelques pendules à l'heure.

Notre Président de la République Nicolas Sarkozy et une bonne partie des Français avaient pressenti cette crise. Les fondements du programme électoral du Chef de l'État étaient axés sur "la rupture et l'ouverture" et c'est bien de cela dont il s'agit pour remettre le train en marche.

En effet, notre génération s'est enlisée dans un confort égocentrique et dans l'archaïsme qui compliquent l'évolution des générations suivantes, il est donc nécessaire de faire des choix et d'avoir le courage d'accepter les réformes qui les accompagnent.

Prenons quelques exemples :

- La gestion du territoire français trop coûteuse, trop compliquée et incomprise par une grande partie de nos concitoyens
- La fiscalité qui doit être modernisée et simplifiée, surtout envers les entreprises, qui passent leur temps en une multitude de déclarations, ce qui les pénalise et ne leur donne pas envie d'investir ou de créer de l'emploi,
- Comment doit-on faire évoluer la société

de consommation, qui montre aujourd'hui certaines limites et qui passera nécessairement par des aménagements du système bancaire, etc.

Au-delà des problèmes purement matériels, mais tout aussi inquiétants, c'est l'aspect moral que nous devons traiter. Il est fort probable que les racines de toutes nos inquiétudes soient liées à la perte de certaines valeurs, le paradis sur terre n'existe malheureusement pas, il faudra toujours travailler pour pouvoir subsister et la plage sous les pavés n'est pas non plus pour demain. Ceux qui ont fait croire à ces slogans très répandus en 1968 devraient y réfléchir. L'identité nationale doit faire partie aussi de nos préoccupations et ouvrir un large débat. Serait-il anormal d'aimer son pays et d'oublier ses racines alors que beaucoup de Français se passionnent pour la généalogie et leur patrimoine ? Faut-il bâtir une société dont le maître-mot serait l'égoïsme et le désintéressement du fonctionnement de notre société, nous voulons des téléphones portables mais pas les antennes, consommer de plus en plus d'électricité mais pas les unités de productions ! Voilà quelques réflexions que sans nul doute les Français sont capables de surmonter, l'emblème de la France c'est le coq et pour beaucoup nous connaissons la devise qui le fait si bien chanter.

Faisons confiance à l'avenir et tirons parti de cette crise en transmettant à nos enfants et petits enfants une France renouvelée, prospère et qui a été si souvent enviée par beaucoup de pays dans le monde, sachons préserver cette image.

Philippe TRINCHEZ
Conseiller municipal
délégué au Commerce

Mais que deviennent nos poubelles ?



Il arrive encore que des Compiégnois me disent : "De toute façon, le tri sélectif ne sert à rien, tout est mélangé après !"

Faisant partie des nouveaux arrivants de l'équipe municipale, j'étais impatiente de découvrir ce qui se cache derrière les énigmatiques sigles SMVO, VERDI & tutti quanti.

Et que devenaient les sacs blanc, bleu, jaune une fois consciencieusement remplis ? Il y a quelques semaines, Monsieur Bernard Hellal, maire de Margny-les-Compiègne, et vice-président du Syndicat mixte de la vallée de l'Oise (le moins énigmatique SMVO!) proposait aux élus de Compiègne et de son agglomération, une visite guidée du centre de tri de Villers Saint Paul. Profitant de l'opportunité des vacances scolaires, de la curiosité et de l'enthousiasme naturels des enfants, j'embarquais mes deux plus jeunes avec moi (7 et 9 ans) : nous allions enfin tout connaître du circuit et de la valorisation de nos poubelles !

Lorsque vous arrivez au centre principal de tri de Villers Saint-Paul, la première chose que vous apercevez, c'est une multitude de caissons multicolores.

D'où proviennent ces caissons ?

Les camions de collecte ramassent les différents sacs devant nos habitations. Ensuite, direction les cinq quais de transfert. Les déchets sont alors répartis dans les caissons selon leur nature : orange pour les ordures ménagères, jaune pour la collecte sélective, bleu pour les encombrants. Les caissons placés sur des wagons, seront acheminés vers les différents centres de tri via le rail.

L'ensemble du territoire compte 22

déchetteries. Le centre de traitement principal est celui de Villers Saint Paul.

C'est à la fois une véritable plate-forme ferroviaire.

C'est également un centre de tri : Beaucoup de matières sont recyclables à l'infini (papier, tissus, plastiques). Les produits déjà pré-triés par nos soins, font l'objet d'un nouveau tri mécanique complété par un tri manuel.

C'est aussi un formidable centre de valorisation énergétique :

Pour les autres matières ainsi que pour les déchets non recyclables, tout n'est pas perdu ! Leur combustion lors de l'incinération, libère un pouvoir calorifique. La production annuelle d'énergie thermique et électrique produite correspond à la consommation moyenne en énergie de 33 000 foyers. Une alternative non négligeable à la consommation d'énergies fossiles.

Chacun de nous produit annuellement plus de 620 kg de déchets. 93 % de ces déchets sont revalorisés, ce qui permet au site de Villers Saint Paul de se classer dans le peloton de tête des 10 meilleurs centres de tri sur environ 125 que compte notre territoire. Mais souvenons-nous que le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. Il appartient à chacun de nous d'apporter notre pierre à l'édifice.

Toutes les informations utiles sur www.smvo.fr

Une foule de jeux pédagogiques, de livrets, de panneaux d'exposition, d'animations. Et une équipe dynamique pour vous guider et vous informer.

Christine BRAULT
Conseillère municipale
déléguée pour le quartier Saint-Lazare

OPPOSITION

Pourquoi Compiègne doit s'associer à l'ultimatum climatique

Le dérèglement climatique est en cours et il génère déjà de graves conséquences : fonte des glaces, disparition de certains territoires et d'écosystèmes, désertification, insécurité alimentaire, phénomènes climatiques extrêmes... Ces dérèglements majeurs entraînent déjà des mouvements migratoires d'une nouvelle catégorie de réfugiés, les "réfugiés climatiques" (chiffre évalué à plusieurs millions). Le climat est donc l'un des enjeux planétaires majeurs du siècle en cours. La communauté scientifique internationale a fixé un impératif : stabiliser le climat à un niveau de réchauffement inférieur à 2°C, sous peine de conséquences environnementales et humanitaires pour l'ensemble de la planète. A la suite du protocole de Kyoto, rendez-vous a été donné à Copenhague aux Etats du monde entier avec le devoir de parvenir à un accord ambitieux pour enrayer l'inéluctable progression du dérèglement climatique. Il est crucial que cette négociation internationale se traduise par des engagements forts, notamment de la part des pays industrialisés, qui ont une responsabilité historique et dont les émissions

doivent impérativement décroître de 80% d'ici 2050. Les pays émergents ont un rôle stratégique à jouer, afin que leur légitime aspiration au bien-être se fasse dans le cadre de nouveaux modèles de développement, sobres en carbone.

Les collectivités locales doivent se mobiliser
Si le phénomène est planétaire, les enjeux sont aussi locaux. D'une part, les collectivités locales sont proches des habitants pour faire évoluer les comportements et elles contribuent directement par leurs activités aux émissions de gaz à effet de serre. Globalement les collectivités réalisent 70 % de l'investissement public et dans des infrastructures souvent lourdes et difficilement réversibles en cas de choix mal ajustés. Ce sont elles également qui dessinent le paysage urbain et périurbain et agissent sur sa densité. Bref, elles disposent de puissants leviers pour nous émanciper des énergies fossiles. Mais parallèlement les villes vont également avoir à gérer la hausse des températures en cours. Certaines ont déjà adopté leur plan climat pour par exemple limiter les effets des canicu-

les à venir (changement des revêtements des toits, végétalisations, aménagement d'espaces verts et de zones humides...) ou des intempéries. C'est dans cet esprit qu'elles ont commencé à développer une culture commune à travers des associations d'élus comme "l'Association des Maires des Grandes Villes de France", des regroupements comme Cités-Unies et des appels comme « la convention des maires sur le climat ». Ces fédérations ont demandé à participer en tant que telles aux négociations de Copenhague. Agir pour le climat est crucial, mais c'est aussi agir pour l'emploi, la qualité de la vie et la solidarité entre les générations. Conscients de ces enjeux, citoyens et associatifs ont engagé des initiatives dont l'appel "l'ultimatum climatique" qui a été conçu pour peser sur l'engagement de la France dans les négociations de Copenhague. Cet appel a été lancé par une douzaine d'ONG françaises (WWF, Greenpeace, Amis de la Terre, Fondation Nicolas Hulot, Médecins du Monde, Action contre la Faim, Secours Catholique, Oxfam, etc) et adressé au Président de la République.

Il a demandé qu'un mandat ambitieux soit donné à la délégation française. Les citoyens, les associations, les villes doivent faire entendre aux Etats du monde entier qu'ils doivent appliquer un accord à la hauteur de l'enjeu et contraignant en matière de réductions.

- C'est ce mouvement, symbole fort pour ses habitants et les générations futures, et cette dynamique, porteuse d'espoir concrets, que les élus Socialistes, Verts et Progressistes de Compiègne ont proposé de rejoindre en invitant le Conseil Municipal lors de la séance du 11 décembre* à autoriser Monsieur Le Maire à signer "l'ultimatum climatique".
- Ce sont sous ces auspices, souhaités les meilleurs, que le groupe des élus d'opposition présente ses vœux à tous les compiégnois et toutes les compiégnaises pour l'année 2010.

* Pour des raisons techniques nous avons dû déposer cette tribune avant la séance. Dans un esprit positif, nous parions néanmoins sur l'avenir et le ralliement consensuel de tous nos collègues à cet appel

Groupe des élus socialistes, verts et progressistes.

ACTUALITÉ

Florence Bertin quitte Conservare après 18 années à sa tête

Pionnière dans la conservation préventive au sein de Conservare (ancien Institut de Restauration et de Recherche en Archéologie et Paléométagallurgie), Florence Bertin, après avoir passé 18 ans à la direction de cet établissement compiégnais, rejoint l'Institut National du Patrimoine à Paris, pour y enseigner et poursuivre sa carrière consacrée à la sauvegarde des biens culturels.



Florence Bertin a reçu la médaille d'argent de la Ville des mains de Michèle Le Chatelier.

Lors d'une cérémonie organisée pour le trentième anniversaire de l'institut compiégnais, Florence Bertin a reçu la médaille d'argent de la Ville des mains de Michèle Le Chatelier, adjointe au maire déléguée à la politique culturelle.

"Conservare, l'Institut de conservation-restauration qui a succédé en 2006 à l'Irrap, a été précurseur dans le domaine de la conservation préventive" a précisé Florence Bertin. "Nous

effectuons des audits auprès des musées, afin que les collections entreposées dans les réserves et présentées en exposition subissent le moins de dégradations possible. Nous leur suggérons des aménagements pour leurs réserves de façon à préserver dans les meilleures conditions les trésors qu'elles recèlent ; nous intervenons également sur les œuvres quand cela est nécessaire. Ces programmes peuvent s'échelonner sur plusieurs années".

Patricia Leclerc, la nouvelle directrice de Conservare, a profité de l'occasion pour faire visiter les locaux de l'institut compiégnais où 2000 objets provenant pour moitié des musées de France et pour moitié de l'archéologie nationale, passent chaque année dans les mains de l'équipe de restaurateurs : "Initialement destiné à assurer la conservation et la restauration des objets archéologiques métalliques, le champ d'action de l'Institut s'est peu à peu étendu au traitement des objets d'art, des objets techniques et ethnographiques métalliques de grands formats. Son rayonnement international s'est également considérablement accru ces dernières années". ■

Enquête de la JCE : l'environnement reste l'une des préoccupations majeures des Compiégnois

La Jeune Chambre Economique de Compiègne a, au cours du premier trimestre 2009, sollicité les habitants de Compiègne et de l'ARC pour répondre à un questionnaire sur de multiples sujets liés à notre quotidien. Si 56 % des personnes interrogées appartiennent à la population active, nombre d'étudiants, retraités ou personnes en recherche d'emploi ont également répondu à cette enquête.

Un intérêt évident pour l'environnement.

Si la population se dit attentive à ces questions et informée sur les gestes permettant d'améliorer les conditions environnementales, une part importante avoue toutefois s'interroger sur les qualités de l'air et de l'eau spécifiquement sur Compiègne.

Les Compiégnois utilisent par ailleurs régulièrement les pistes cyclables et plus de 80 % des personnes interrogées souhaiteraient les voir encore se développer. Une amélioration est toutefois attendue concernant le stationnement des vélos en ville.

Les loisirs occupent une place importante

Le titre de "Ville la plus sportive de France" décerné à Compiègne ne semble pas usurpé à en croire les réponses de la population qui se dit bien informée sur les possibilités de pratique des différents sports et les diverses animations sportives.

Côté culturel, si 73 % des personnes sondées apprécient la mise en valeur de leur patrimoine, elles attendent toutefois davantage des salles de spectacles et souhaiteraient notamment être mieux informées des événements s'y déroulant.

En cette période de crise, elles se disent également prêtes à fréquenter davantage les salles avec l'application de tarifs réduits. Une majorité de la population reconnaît la qualité des animations destinées aux plus jeunes mais souhaiterait voir ce type d'événements se développer.

Des plages horaires plus larges

Près de 60 % des personnes reconnaissent être suffisamment informées sur les démarches administratives et les lieux où s'adresser.

De même, les dispositifs d'accompagnement à la recherche d'emploi ou la création d'entreprise paraissent contenter la majorité des personnes concernées par ces questions.

Des améliorations sont toutefois attendues par les actifs pour lesquels une amplitude des horaires d'ouverture plus importante faciliterait les démarches.

De la même façon, des efforts doivent être poursuivis en vue d'une meilleure accessibilité des lieux publics, des commerces et transports pour les personnes âgées ou handicapées.

Les Compiégnois, favorables à un échange de services

Concernant les relations sociales, une majorité exprime un besoin d'aide pour la garde d'enfants.

Si seulement 24 % de la population se disent prêts à s'engager dans le cadre d'une association, 68 % montrent un intérêt pour la participation à un échange de services. Ces derniers résultats ont incité la JCE à lancer une nouvelle action baptisée "Troc Services". L'objectif sera de favoriser le développement des échanges de services entre générations. ■

Les noces de porcelaine entre Compiègne et Raleigh célébrées sur scène

C'était il y a vingt ans et déjà la prestation de la troupe "Theatre in the Park", venue spécialement de Raleigh, rencontra un vif succès. Vingt ans plus tard, l'amitié installée entre les deux cités jumelles, Compiègne la française et Raleigh, capitale de Caroline du Nord, ne s'est pas démentie, tout comme s'est confirmé le succès remporté par une nouvelle série de représentations de "Christmas Carol" données par cette même troupe menée par Ira David Wood.



David Wood a reçu le titre de citoyen d'honneur de Compiègne à l'issue de la dernière représentation de "A Christmas Carol" qui a reçu l'ovation du public.

"Aujourd'hui, je n'ai plus besoin d'autant de maquillage" ironise Ira David Wood. Car c'est lui, l'âme de la troupe, qui incarne le vieux tyranique et grippé sous baptême Ebenizer Scrooge. Certes le temps est passé mais l'émotion reste la même, peut-être se trouve-t-elle encore renforcée par la passion de ces comédiens non professionnels et par l'amitié croissante entre eux et les Compiégnois. "Il y a vingt ans, lors de notre première visite, nous sommes tombés amoureux de Compiègne. Plus que tout c'est la gentillesse et l'accueil des habitants qui sont restés inoubliables" se souvient David Wood. En fait rien n'a changé et, vingt ans après, à l'is-

sue de l'ultime prestation de "Christmas Carol", les adieux se sont prolongés tard dans la soirée.

Comment ne pas être emporté par le tourbillon engendré par cette troupe composée d'habitants de Raleigh qui, en marge de leurs occupations professionnelles, se retrouvent régulièrement pour jouer ce spectacle de fin d'année. Depuis trente-cinq ans, chacun des artistes, du plus jeune au plus âgé, concourt à faire de cette comédie musicale à l'américaine un moment rare. "Plusieurs acteurs et musiciens déjà venus il y a vingt ans sont présents à nouveau dans notre troupe cette année. Ils n'ont d'ailleurs pas caché leur plaisir de revenir à Compiègne" confie David Wood.

Sur décision du conseil municipal, ce dernier a été fait citoyen d'honneur de la ville de Compiègne. A l'issue de la dernière représentation sur la scène de l'Espace Jean-Legendre, David Wood a reçu officiellement ce titre des mains du sénateur-maire Philippe Marini. "Je suis réellement très touché" a simplement déclaré ce comédien de grand talent qui se définit lui-même comme "un Ami de Compiègne".

En 1979, c'est Hans Futterer, président de Lanshuc-Compiègne qui avait reçu cette distinction, mettant aussi à l'honneur l'amitié et les relations des Compiégnois avec d'autres pays. ■

COMMERCES

Du nouveau !



La Boîte à Bonbons, 25 rue Jeanne d'Arc.



Le Lapin Gris, 25 rue Jeanne d'Arc.



Alice Dark Side, Galerie "La Flânerie", 7 rue Jean-Legendre.



Exclusive Kids et Exclusive Interiors, 19 rue d'Austerlitz.

VIE PRATIQUE

www.compiègne.fr

Plusieurs personnes ont récemment pris contact avec les services de la Ville de Compiègne afin de leur signaler que des informations figurant sur les pages du site www.compiègne.com n'étaient pas à jour. Nous vous informons que ce site n'appartient pas à la ville (le site officiel de la ville de

Compiègne étant www.compiègne.fr) et qu'il nous est donc impossible d'intervenir directement sur le contenu de ces pages. En cas d'erreur sur www.compiègne.com, il convient de contacter le webmaster qui en est en charge : promy.club@option-service.fr ■

Les centres aérés ouverts du 6 au 22 février

Du 6 au 22 février, les centres aérés accueillent les enfants de 3 à 16 ans :

- Centre Jeanne d'Arc (3/5 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- Centre Hersan (6 /16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
- Centre Pompidou (3/5 ans) : école maternelle, allée Pierre Coquerel
- Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
- Centre Hammel (3/5ans) : école maternelle, rond-point de la Victoire
- Centre Hammel (6/16 ans) : école Hammel A, rond-point de la Victoire.

Les enfants y seront accueillis de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Possibilité de cantine.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant,

une préinscription est obligatoire en mairie, au service de la Vie scolaire (bureau 118). Pour cette préinscription, il convient de vous munir du dernier avis d'imposition ou des trois derniers bulletins de salaire si la famille n'est pas imposable, du justificatif de domicile, du numéro d'allocataire (CAFO) et du livret de famille.

Pour les enfants qui sont déjà inscrits, il conviendra de téléphoner au 03 44 40 72 85 à compter du 20 janvier 2010 pour réserver la période choisie et un acompte devra impérativement être versé pour confirmer l'inscription. Une fiche sanitaire pour chaque enfant inscrit devra être remplie lors de sa venue au centre.

RECENSEMENT

8 % de la population de Compiègne seront recensés entre le 21 janvier et le 27 février 2010

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Les informations réoltées seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements aux besoins des habitants (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).



Les agents recenseurs se présenteront avec des cartes officielles tricolores avec photo.

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, comme Compiègne, la collecte des informations se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de la population dispersé sur l'ensemble du territoire. Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous allez prochainement recevoir les questionnaires du recensement. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et que des proches ou des voisins ne le soient pas.

Ainsi, à partir du jeudi 21 janvier 2010, les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, déposeront au domicile des personnes

recensées les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE. Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee avant le 27 février 2010.

Votre réponse est importante. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année, ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 03 44 40 72 00.

Les résultats des enquêtes de recensement sont diffusés sur le site www.insee.fr au fur et à mesure de leur disponibilité. ■

“Allô Monsieur le Maire” : les coulisses d'un rendez-vous mené tambour battant

Une fois par mois, les habitants de Compiègne ont rendez-vous avec Philippe Marini au téléphone. Une action menée depuis 10 ans qui permet à tout un chacun de dialoguer avec le plus haut magistrat de la ville.



“Allô Monsieur le Maire”, l'occasion de joindre en direct Philippe Marini par téléphone au 03 44 40 72 80.

Moments d'écoute, d'échanges, l'opération “Allô Monsieur le Maire” permet aux Compiègnais de dialoguer directement avec le Sénateur-Maire qui répond à près d'une quarantaine de personnes à chaque fois. Toute la matinée du lundi est consacrée à cet échange avec les Compiègnais et Philippe Marini donne immédiatement les instructions nécessaires pour qu'une solution soit trouvée au problème exposé. Dès la fin de la matinée, les services de la ville reçoivent leur note afin que le problème soit résolu dans les plus brefs délais. Et c'est bien là la force de cette opération : la promptitude à répondre à la demande des habitants. ■

BRÈVES

• Collectes de sang

Prochaines collectes : les mercredi 13 janvier et 10 février de 14h à 19h et les samedis 23 janvier et 27 février de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance.
Rens. au 03 44 85 20 08.

• Amicale des retraités de Compiègne

L'association organise l'encaissement des cotisations le jeudi 11 février à 14h ainsi que les jeudis 18 et 25 février à 9h au Foyer Pierre Desbordes.

• Portes ouvertes du lycée Mireille Grenet

Depuis de nombreuses années, les portes ouvertes du lycée Mireille Grenet permettent aux élèves et à leurs parents de venir découvrir ce lycée compiègnais et de réfléchir à l'orientation. Cette année, cette présentation aura lieu sur deux demi-journées en présence de tous les personnels et de nombreux lycéens qui feront des démonstrations, expliqueront les différentes filières : le vendredi 26 février de 14h00 à 19h30 et le samedi 27 février de 9h00 à 12h00.

• Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16^{ème} anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille. L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale.
Renseignements au 03 44 40 72 30.

• L'armée de l'air recrute

L'armée de l'Air offre, au travers du recru-

tement des militaires la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle et personnelle.

Renseignements auprès de la Base aérienne 110 - BIR/section recrutement - 60314 Creil cédex - tél. 03 44 28 70 91 ou 03 44 28 67 71 ou auprès du Chargé de mission, Roger Courcier, qui assure des permanences à l'Espace du Puy du Roy (salle A), 5 bis rue Charles Faroux à Compiègne, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois, de 17h à 18h.

• Pharmacies de garde : appelez le 3237

Le Syndicat des pharmaciens a mis en place depuis juillet 2009 un nouveau système d'information sur les gardes, destiné au public.

Si les pharmaciens de garde sont indiqués sur la porte des pharmacies, il vous est désormais possible d'appeler le 3237 (ce service est facturé 34 centimes d'euro la minute depuis un téléphone fixe), où vous sont communiquées les pharmacies de garde les plus proches de votre domicile, 24/24, tous les jours de l'année.

Pour accéder à la pharmacie de garde après 21h, il est toujours obligatoire de passer par le commissariat de police.

SAMU/SMUR : tél. 15

• Dépannage serrurerie 24h/24

- ASPV, 26 rue du Bataillon de France à Compiègne, tél. 03 44 20 45 17.
- Etablissement Garnier, 21 rue du Harlay à Compiègne, tél. 01 41 60 14 60.

• Les anciennes posent pour un calendrier

Le calendrier des voitures anciennes conçu et mis en images par le photographe compiègnais Jean-Luc Grandvallet est disponible à l'Office de tourisme de Compiègne, à la Librairie des Signes, au magasin Cultura ou jgrand@club-internet.fr.

Permanences des députés

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand.

François-Michel Gonnot, député de Compiègne-nord, reçoit à l'Hôtel de Ville de Compiègne toutes les semaines sur rendez-vous. Pour le rencontrer, appeler au 03.44.09.12.19. On peut aussi lui écrire à l'Hôtel de Ville de Compiègne. ■

CULTURE

ANNIVERSAIRE

Le CLEP fête ses 50 ans

Fondé en 1960 par la mouvance enseignante qui voulait prolonger l'éducation au sein d'activités périscolaires, le Cercle Laique d'Education Populaire voit le jour sous la houlette de Mireille Grenet, l'une des initiatrices du projet avec Michel Lemaire et André Bernard.



celles-ci, le chant individuel et chant choral, l'éveil musical "qui dans les années 70 rencontra un vif succès : quelque 80 enfants y étaient inscrits", le dessin "qui regroupait à la fois peinture, gouache, découpage, modelage", l'astronomie "également une importante section du CLEP", le théâtre. A l'origine, la voile et la gymnastique volontaire faisaient également partie des activités proposées par l'association.

"Aujourd'hui, le CLEP a conservé six sections : dessin et théâtre pour jeunes et adultes, éveil musical, ciné-club et la chorale Prélude composée de plus de 70 choristes.

Pour fêter ce 50^{ème} anniversaire comme il se doit, nous avons, avec l'ensemble des animateurs et adhérents du CLEP, concocté un programme très éclectique qui s'échelonnera sur toute l'année 2010".

Au programme, quatre Performances théâtrales avec les deux ateliers de théâtre, jeunes et adultes réunis, qui se produiront

successivement autour des quatre notions phares du CLEP, "Cercle", "Laique", "Education" et "Populaire". La première représentation, qui ouvrira les festivités de ce 50^{ème} anniversaire, aura lieu le 30 janvier à 18h au ziquodrome.

Deux expositions seront également présentées : l'une ayant pour thème "30 ans de dessin" réunira les œuvres d'artistes qui ont fréquenté le CLEP pendant toutes ces années et se tiendra au cloître Saint-Corneille au cours du 4^{ème} trimestre 2010, l'autre sur "50 ans d'Education populaire en France" retracera la vie associative pendant le demi-siècle écoulé.

La programmation du ciné-club au 4^{ème} trimestre 2010, sera pour sa part centrée sur les valeurs de l'association.

Enfin le 4 décembre, une grande soirée est prévue au Théâtre impérial. La chorale

Prélude interprétera des airs d'opéras pour chœurs et solistes, avec la participation des groupes de théâtre. Cette soirée sera précédée d'une cérémonie officielle marquant le 50^{ème} anniversaire du CLEP. ■



Représentation de l'atelier théâtre jeunes.

Alors que les associations sportives prennent leur essor dans les années 60, c'est vers le culturel que se porte tout naturellement le CLEP. "Plusieurs sections sont créées dès le début, d'autres viendront s'y adjoindre au fil des années, certaines même créeront par la suite leur propre entité" souligne l'actuel président Jean-Pierre Leclère. Parmi

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (ville de Compiègne)
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : ESER - tél. 01 48 12 00 20
Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr



COMPIÈGNE

Les Allées de l'Impératrice

Rue Carnot et Rue des Sablons

MAISONS INDIVIDUELLES ET APPARTEMENTS
 AU COEUR DU QUARTIER RÉSIDENTIEL ET À PROXIMITÉ DU CENTRE-VILLE






BUREAU DE VENTE SUR PLACE - 74 RUE CARNOT - COMPIÈGNE

03 44 20 46 92



03 44 92 56 29